



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 57154

Texte de la question

Le quotidien national « Le Monde » a publié, dans ses colonnes du 22 décembre 2004, les propos tenus par le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la question de l'adoption. Ce dernier y a déclaré que les « nouveaux modèles familiaux » constituent, « un fait de société qui doit être pris en compte. (...) Pour autant, il ne semble pas du ressort des pouvoirs publics de dicter aux Français le modèle à suivre. Ces choix relèvent de la sphère privée ». Par ailleurs, le quotidien national indique « qu'en aparté, le ministre a précisé ne pas être fermé à l'homoparentalité », allant même jusqu'à dire qu'il « n'avait pas d'interdits sur cette question » et que « nous y arriverons peut-être, mais pas avant un débat de fond. ». Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui détailler ses intentions sur l'ensemble de ces points soulevés.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57154

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 février 2005, page 1274